

DEPARTEMENT DE LA VENDEE  
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

**COMMUNE de LES ACHARDS**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 24 avril 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents : 20  
Nombre de conseillers représentés : 5  
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 25

L'an deux mille vingt trois, le vingt-quatre avril à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le dix-huit avril, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

**Présents** : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Pierre CITEAU, Nicole EDOUARD, Jean-Luc BRIANCEAU, Jean-Luc RABILLARD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickael ONILLON, Hélène LEMESLE, Vincent BELLEAU, Antoine GUILLET, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Isabelle LE BRUSQUET.

**Absents donnant pouvoir** : Sarah MICHON a donné pouvoir à Jean-Pierre CITEAU, Stéphanie CHIFFOLEAU a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Patricia BLANCHARD a donné pouvoir à Hélène LEMESLE, Sébastien HULIN a donné pouvoir à Michel VALLA, Pauline CAILLONNEAU a donné pouvoir Isabelle LE BRUSQUET.

**Absents excusés** : Sarah RENAUD, Thony CHABOT, Sophie CHATELIER et Martial CAILLAUD,  
**Absents** : Odile DEGRANGE, Corinne BRAUD, Paul MAZENS et Charles-Bernard DRUGEON.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

**D24042023\_04 : Convention pour travaux neufs de signalisation lumineuse : Feu vert récompense Rue Maréchal de Lattre de Tassigny**

Monsieur le Maire expose qu'afin de réduire la vitesse, il a sollicité le SyDEV en vue de l'installation d'un feu vert récompense, rue Maréchal de Lattre de Tassigny.

Monsieur le Maire expose les conditions financières :

Nature des travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant prévisionnel TTC des travaux	Base participation	Taux de participation	Montant de la participation communale
Signalisation lumineuse					
Travaux neufs	17 120.00	20 544.00	17 120.00	30.00%	5 136.00
TOTAL PARTICIPATION					5 136.00

Il présente le schéma d'implantation :



Monsieur Gérard JOURDAIN a demandé qui paye la maintenance d'un tel équipement. Il lui est répondu qu'il s'agit d'une participation de la commune et du SyDEV.

Messieurs Stéphane DENIS-LUTARD et Antoine GUILLET s'interrogent sur la possibilité d'en installer d'autres sur la commune si toutefois l'expérience devait être concluante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve la convention (code affaire n° L.FS.152.22.001) jointe en annexe
- Et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à la signer ainsi que tout document afférant à ce dossier.

La secrétaire de Séance,

Lynda PRUVOST

Le Maire,

Michel VALLA

Fait et délibéré à Les Achards,  
Les jour, mois et an susdits,  
Publié sur le site internet le 02/05/2023  
Au registre